

COMPTE RENDU REUNION « Chantons la Tolérance »

Présents :

- M. Gamino, directeur de l'école de musique de La Grand croix
- M. , musicien de l'école de musique.
- M. Visentin, professeur d'éducation musicale
- Mme Allirand-Donis, professeur de lettres modernes
- Mme Pécoud, principale adjointe
- Mme Chomarat, principale

1- Le projet

Il s'agit de faire écrire des paroles de chansons à des élèves de 3^{ème}, sur le thème du respect et du partage, plus généralement, de la tolérance. Le programme de français de 3^{ème} s'y prête, dans la mesure où il aborde les problèmes de société. M. Gamino viendra, dès septembre, pour présenter son projet aux élèves, avec M. Visentin, dans les cours de français.

Dix chansons sont à prévoir

Les chansons ne seront pas forcément chantées par les 3^{ème}, qui sont déjà très sollicités dans l'année. Elles pourront être chantées par des classes de différents niveaux, ce qui permettra d'impliquer une grande partie des élèves du collège. Le résultat final pourra être diffusé pendant les récréations en fin d'année.

2- Le calendrier

Jusqu'aux vacances d'automne : Travail de sensibilisation des 4^{ème} et des 3^{ème} sur la notion de respect et de tolérance (action CESC, travail à partir d'un film ou d'une pièce de théâtre par exemple)

De novembre à début janvier : travail d'écriture

Début janvier – Mars : M. Gamino met les paroles en musique et se rend au collège pour expliquer son travail aux élèves et porter leur attention sur les rythmes, sur la façon de poser sa voix etc...

Avril : Répétitions

Mai : enregistrement à l'école de musique

Juin : album finalisé et les élèves pourront éventuellement participer à la fête de la musique

3- La finalisation du CD

L'association HBB investit dans le type de production qui nous concerne. Elle prendra en charge les frais d'impression, de pressage etc... des CD. 200 CD seront réalisés pour la vente aux élèves et à leur famille (au sein du collège uniquement). D'autres pourront être réalisés à la demande. Le coût total est estimé à 1400€. M. Visentin va monter un dossier de classe à PAC pour financer une partie du projet, les ventes de CD devraient pouvoir financer l'autre partie. Le collège n'exclut pas de participer au financement, le cas échéant. Ce projet sera présenté en Conseil d'Administration.